

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 20 juin 2022
N° CD-2022-3-1-5
N° applicatif 3722

1^{ère} Commission

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

Service instructeur

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DE LA COLLECTIVITE EUROPÉENNE D'ALSACE

Résumé : Le rapport d'activité 2021 de la Collectivité européenne d'Alsace présente les activités marquantes de la Collectivité et l'impact des politiques publiques sur les alsaciens.

Au vu de l'article L 3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace de prendre acte du rapport d'activité 2021 des services de la Collectivité européenne d'Alsace.

Ce document, joint en annexe, présente les chiffres-clé représentatifs de l'activité et de l'impact des politiques départementales sur nos concitoyens, ainsi qu'un court commentaire sur leur activité de la part des directions.

Ce rapport sera diffusé sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (www.alsace.eu) et sera mis à disposition sur l'intranet de la collectivité.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de donner acte au Président de la communication relative au rapport d'activité 2021 de la Collectivité européenne d'Alsace.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY